

## QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ASSISTANTE SOCIALE ?

- **L'ACCUEIL** de toutes les personnes et familles en difficulté à l'exception des ressortissants agricoles qui ont leur propre service social de la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.)  
**Ce rôle consiste à écouter attentivement la demande et y apporter une réponse directe en informant sur les droits, aidant à les faire valoir ou encore en orientant auprès des services spécialisés.**
  
- **LA PREVENTION ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE**, dans le cadre des dispositions légales et de la politique départementale de l'aide à l'enfance.  
**Malgré le caractère essentiellement préventif de cette mission qui consiste à épauler et accompagner les parents dans leurs fonctions éducatives. Il existe tout un vaste dispositif qui permet à une famille d'être aidée au niveau financier et éducatif : cela peut être à l'occasion d'une maladie de la maman, de la perte d'un travail, d'une séparation, pour une orientation scolaire ou une difficulté relationnelle avec un adolescent, etc...**  
C'est seulement si des événements sérieux risquent de compromettre la sécurité, la santé de l'enfant que l'Assistante Sociale va devoir en référer à l'instance judiciaire. Le Juge des Enfants pourra assurer la protection du mineur soit dans sa famille, soit dans une famille d'accueil ou un établissement adapté. Les professionnels ne se substituent pas aux parents qui gardent l'autorité parentale, mais ils les soutiennent pendant un temps donné.
  
- **L'INSERTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTE.**  
L'Assistante Sociale de secteur s'inscrit dans un réseau de prévention des exclusions qui menacent l'individu dans notre société ultra compétitive. Cela concerne l'accès aux soins, au logement, aux droits sociaux, à l'emploi, à l'éducation.  
L'Assistante Sociale va mettre en place les mesures prévues par le législateur pour éviter l'expulsion locative, aider les familles surendettées, accueillir en urgence les plus démunis, protéger les adultes les plus vulnérables (curatelle), accéder aux minima sociaux (R.M.I.), accompagner à l'insertion professionnelle ou sociale, etc....

## COMMENT TRAVAILLE L'ASSISTANTE SOCIALE ?

- **L'ASSISTANTE SOCIALE** met au service des personnes qui la sollicitent sa compétence.  
Celle –ci est garantie par une formation continue et un travail en équipe avec des professionnels qui réfléchissent et évaluent ensemble les situations difficiles.  
Toute personne est assurée d'être écoutée sans jugement de valeur et dans la confidentialité. C'est pour cela que l'Assistante Sociale est tenue au secret professionnel.  
Elle n'est pas toute puissante : la personne reste au centre de l'action qui peut se mettre en place, et la société actuelle n'a pas toutes les réponses aux besoins individuels et collectifs.  
L'Assistante Sociale est partenaire des acteurs sociaux de terrain (école, C.C.A.S., professionnels de santé et du social, relais social...) qui ont le souci de réfléchir à des projets et développer des actions concrètes visant à améliorer la vie des citoyens.